

Conclusion d'un accord de partenariat pour l'implantation d'une usine au sein d'Atlantic Free Zone à Kénitra



De gauche à droite : M. Abdellatif Hadj Hamou, Président du Directoire de MEDZ, M. Alexandre Brue, Directeur Général de Lear Maroc et M. Abdellatif Fazouane, Directeur Général de la Foncière Chellah

- **3 500 emplois devraient être créés à l'horizon 2015.**

Le 28 novembre 2012, un accord de partenariat a été conclu entre Atlantic Free Zone Investment, la Foncière Chellah et Lear.

Pour rappel, Atlantic Free zone Investment est une filiale de MEDZ, chargée de l'aménagement de la plate forme industrielle intégrée de Kénitra. La Foncière Chellah est une filiale détenue à 100% par la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG), spécialisée dans le locatif bureau, commerce, logistique et industrie. Lear est une multinationale américaine, leader mondial de la fabrication de composants automobile.

Cet accord consiste en la construction d'une unité industrielle de câblage automobile au niveau de la zone franche d'Atlantic Free Zone. Cette unité, d'une superficie de **27 000 m²**, sera développée par Atlantic Free Zone Investment et cédée à la Foncière Chellah, dans le cadre du développement de son portefeuille d'actifs.

L'usine, qui sera mise en location au profit de Lear, devrait être **opérationnelle en 2013**. Elle devrait permettre la création d'environ **700 emplois**, dans un premier temps, pour atteindre les **3 500 emplois vers la fin de l'année 2015**.

A propos d'Atlantic Free Zone :

Contexte

La réalisation d'Atlantic Free Zone s'inscrit dans le cadre **du Pacte National pour l'Emergence Industrielle**, visant la construction d'un secteur industriel fort.

Partenaires institutionnels

Ce projet est le fruit d'un partenariat entre l'Etat, à travers :

- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologies.
- Le Ministère de l'Economie et des Finances.
- Le Ministère de l'Intérieur.
- Le Ministère de l'Equipeement et du Transport.
- Le Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social.
- La Wilaya de la Région du Gharb Chrarda Bni Hssen.

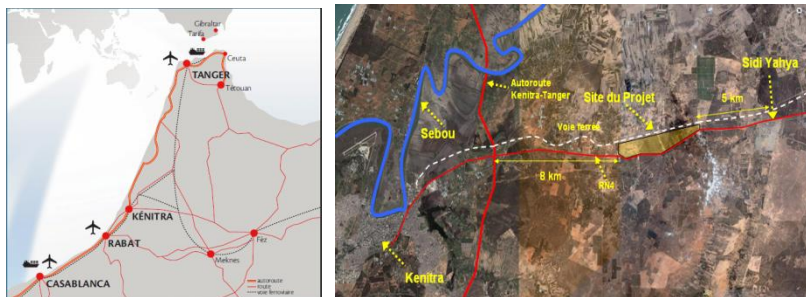
Et le Groupement aménageur développeur et gestionnaire du projet, à savoir :

- La société MEDZ, filiale de CDG Développement.
- La société Edonia World.

Situation géographique

Un site jouissant d'un emplacement stratégique

La plateforme industrielle intégrée Atlantic Free Zone (AFZ) est située à une dizaine de kilomètres à l'est de la ville de Kénitra, dans la Commune d'Amer Safliá.



Situé entre deux grands pôles régionaux, Casablanca et Tanger, le site bénéficie d'une excellente connectivité. En effet, il pourra s'appuyer sur une infrastructure routière, ferroviaire et aérienne de qualité :

- Connexion à 8 km au réseau autoroutier national (~1400 km) desservant directement le port de Tanger.
- Distance raisonnable par rapport au port Tanger Med (environ 250 km par autoroute).
- Chemin de fer bordant le site : desserte ferroviaire par la ligne Casablanca – Tanger (1h15 de Casablanca).
- Connectivité aérienne : à 1h30 de l'aéroport de Casablanca et 40 min de l'aéroport de Rabat.

Des avantages certains liés au transport

La situation géographique du Maroc, aux portes de l'Europe, et l'emplacement du projet AFZ confèrent à cette destination un avantage compétitif certain par rapport à d'autres pays émergents sur le plan logistique et ce, aussi bien en termes de gain de temps que d'économie de coûts.

Positionnement du projet

Atlantic Free Zone représente l'une des premières plateformes industrielles intégrées de dernière génération. Elle cible les secteurs de l'industrie, notamment l'équipementier automobile, les activités connexes et à l'export, la logistique industrielle ainsi que les services support à l'industrie (maintenance, bureaux d'études, centres d'affaires, etc.).

Programme

Un programme d'aménagement diversifié et cohérent, basé sur un concept de plateforme

Intégré

- Des lots de terrains équipés.
- Des unités prêtes à l'emploi.
- Des plateaux de bureaux.
- Une cité de l'électronique & une zone high-tech.
- Une zone logistique.
- Une zone administrative.
- Des équipements publics et de proximité, des commerces et des services.
- Hôtel, restaurants et centre d'expositions.
- Espaces verts, aire de repos, etc.

L'aménagement d'Atlantic Free Zone se fera en 2 tranches :

- Une 1ère tranche, d'une superficie de 192 ha.
- Une 2ème tranche d'une superficie de 153 ha.



Autres atouts du parc Atlantic Free Zone

Des mesures fiscales et douanières attrayantes (Statut de Zone Franche)

- Exonération des entreprises au sein de la zone franche de l'impôt sur les sociétés pendant les 5 premières années d'activité et réduction à 8,75% par la suite.
- Libre rapatriement des bénéfices et des capitaux.
- Exonération de la TVA et des droits de douanes et simplification des procédures douanières.

Un projet « clé en main »

AFZ propose une offre intégrée de terrains nus et de bâtiments construits, destinés aux installations industrielles et logistiques.

L'ensemble des besoins des industriels sont pris en compte : conception du projet selon les besoins du client, obtention des autorisations de construire etc. La qualité des constructions étant alignée aux normes européennes.

Des conditions de financement intéressantes

AFZ a négocié des accords avec plusieurs banques de la place afin d'assurer le financement de projets clés-en-mains aux clients, selon la formule du leasing immobilier.

Un volet d'aides aux investissements important

L'Etat offre différentes aides et subventions :

- Guichet unique administratif au niveau du projet.
- Subventions à l'installation.
- Subventions à la formation.
- Plan de formation prévoyant la création d'un Centre de Formation du secteur de l'Automobile au niveau du parc.

Une main d'œuvre compétitive

La Région du Gharb Chrarda Bni Hssen bénéficie d'un vivier de ressources humaines, qualifiée et disponible.



En dehors de ces atouts indéniables en faveur des investisseurs, Atlantic Free Zone aura des retombées économiques et sociale importantes. Ce projet d'envergure devra ainsi générer à terme plus de 20.000 emplois. Il contribuera par ailleurs au développement d'une région riche en potentialités par l'impulsion d'une dynamique industrielle structurante.

Atravers ce projet ambitieux, qui favorise la dynamisation du tissu industriel marocain et renforce l'attractivité de la Région du Gharb Chrarda Bni Hssen, MEDZ confirme son rôle d'acteur de référence dans l'aménagement durable des territoires et le développement économique du Maroc.

Pour plus d'informations : www.atlanticfreezone.com/fr

A propos de MEDZ

MEDZ, filiale de CDG Développement, a pour mission la conception, l'aménagement, le développement et la gestion de nouvelles zones d'activités (touristiques, industrielles, offshoring et spécifiques), répondant aux normes internationales en matière d'équipement et de services, et s'inscrivant dans une démarche intégrée de recherche de performance, d'innovation et de développement durable.

MEDZ accompagne et met en œuvre les politiques des pouvoirs publics en matière de :

- Tourisme (Vision 2010).
- Industrie (Plan Emergence).
- Développement agricole (Plan Maroc-Vert).
- Commerce (Plan Rawaj).
- Energie (Stratégie Nationale dans le domaine des Energies renouvelables).

En outre, MEDZ ambitionne de jouer un rôle de précurseur en matière de projets innovants, à travers une veille stratégique et l'accompagnement des porteurs de projets originaux.

Partant de sa mission et de son positionnement, MEDZ intervient sur l'ensemble du territoire marocain. Ainsi, **MEDZ a réalisé plusieurs zones touristiques** qui ont connu un franc succès. En matière **d'offshoring et de nouvelles technologies**, MEDZ a réalisé les parcs ayant contribué à faire décoller cette activité au Maroc. Par ailleurs, MEDZ a lancé **plusieurs projets de création de zones d'activités industrielles**. En outre, MEDZ développe des **projets novateurs basés sur les concepts de pôles de compétitivité régionaux**, qui s'attèlent, en concertation avec le Gouvernement et les Collectivités territoriales, à réunir tous les acteurs d'une même filière dans les régions concernées (R&D, Formation, Industrie, Administration, etc.) afin d'améliorer leur compétitivité.

Pour plus d'informations : www.medz.ma

A propos de la Foncière Chellah

Filiale à 100% du **groupe CDG**, la **Foncière Chellah** est une société spécialisée dans l'immobilier locatif professionnel à usage de bureaux, commerces, logistique et industrie. Elle gère et développe un actif de 400.000 m², avec un objectif de 600.000 m² à l'horizon 2020. Elle est présente dans plusieurs villes, notamment Rabat, Casablanca, Tanger, Tétouan, Bouznika, Marrakech, etc.

La Foncière Chellah offre un haut standing immobilier et un service répondant aux besoins des entreprises nationales et multinationales. Elle participe à l'essor du secteur du locatif immobilier professionnel, en se positionnant comme étant une société foncière de référence disposant d'actifs à forte valeur ajoutée et en ciblant une clientèle de grande signature.

Parmi ses projets structurants :

- **Arribat Center** : centre multifonctionnel, situé au cœur du quartier de l'Agdal à Rabat, d'une superficie de plus de 200.000 m². Il englobe des bureaux, un centre commercial comprenant un hypermarché, un hôtel disposant d'un centre de conférence, un multiplex de salles de cinéma et un bowling.

- **Aldar** : projet, réalisé en partenariat avec le groupe Marjane, qui englobe des tours de bureaux et un centre commercial, au cœur de la Marina de Casablanca.
- **Ryad Center** : complexe de bureaux, showroom commerciaux et parking, étalé sur une superficie hors œuvres de 60.000 m².
- **Le port de plaisance de M'Diq** : projet développé, en partenariat avec l'Agence Nationale des Ports (ANP), dans un espace convivial et en harmonie avec son environnement composé de commerces, bureaux, restaurant, parking, loisirs, etc.